

A3S

SASU au capital de 1000 euros, divisé en 100 actions de 10 € chacune

932 200 199 RCS MARSEILLE

Siège social :

83 RUE BRETEUIL

13006 MARSEILLE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE **DU 30/01/2025**

Ordre du jour :

- 1) **Démission du Président**
- 2) **Changement de Président**

Les associés de la société par actions simplifiée ont associé unique valablement convoqués de la **SASU A3S** ci-dessus nommée se sont réunis ce jour le 30/01/2025 à 10 heures au siège social de la société sur convocation faite par le président.

Sont présents :

Monsieur **DJEBBAR Amine**, président et détenteur de 100 actions.

La totalité des actions étant réunis, l'assemblée peut valablement délibérer :

Monsieur **DJEBBAR Amine**, le président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur **DJEBBAR Amine**, le président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30/01/2025

Première résolution :

Monsieur **DJEBBAR Amine**, présente sa démission de ses fonctions de présidente et appelle l'assemblée à voter l'approbation de sa décision.

L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission du président à partir de ce jour et de libérer ses pouvoirs et fonction tels que définis dans la copie de la nomination du président jointe aux statuts.

Deuxième résolution : Nomination du nouveau président

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer :

– Monsieur **DARDOURI Mahrez**
Né le 28 Septembre 1988 à Rognac
Demeurant à 72 Rue Saint Pierre – 13005 Marseille
De nationalité Française, Célibataire

En qualité de président de la SASU **A3S** pour une durée indéterminée.

L'assemblée décide à l'unanimité d'accepter la démission de l'ancien président et la nomination du nouveau à partir de ce jour tels que définis dans la copie de la nomination du président jointe aux statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures, dont procès-verbal.

Fait à Marseille, ce jour, le 30/01/2025

Signatures :

- Monsieur **DJEBBAR Amine**

- Monsieur **DARDOURI Mahrez**